

## CONDITIONS GÉNÉRALES ANTIPAROS 2023

Si l'aventure vous tente....voici les conditions générales de vente ...

- Un acompte de 250€ est demandé pour réserver votre place, et le solde sera à régler 30 jours au plus tard avant le début de votre aventure grecque.
- L'acompte ne pourra être remboursé que pour une annulation effectuée au moins deux mois avant le début du séjour.
- A J-15, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- Entre J-30 et J-15, en cas d'annulation, la moitié du montant du séjour sera retenue.
- Vous avez la responsabilité d'apprécier votre condition physique pour la pratique du Pilates et du Yoga, de nous signaler vos blessures ou pathologies éventuelles pour que nous prenions soin de vous de la façon la plus adaptée, et par conséquent vous êtes responsables de tous les risques et blessures qui pourraient être liés directement ou indirectement à la pratique de ces disciplines lors de votre séjour.
- Et enfin , vous êtes libres et responsables de prendre ou non toutes les assurances nécessaires autant pour le voyage que pour la santé sur place.
- Remboursement intégral du séjour en cas de changement de situation liée au Covid qui entraînerait l'annulation de la retraite.
- En versant l'acompte de 250€ vous acceptez les conditions ci-dessus.

Signature suivie de la mention lu et approuvé :